

## Conditions Générales de vente

Les présentes conditions générales de vente régissent toutes prestations passées auprès de LA CLAIRIERE DES SOURCES ci-après dénommée « LCDS ».

### I - OBJET

Nos prestations sont soumises aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation formelle, expresse, et écrite de notre part. Les présentes conditions visent à définir les modalités de vente entre « LCDS » et l'utilisateur, et qui conviennent donc que leurs relations seront régies exclusivement par les présentes Conditions Générales de Vente.

### II - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les réservations ne donnent pas droit à l'exclusivité de la prestation sauf de convention expresse convenue entre les parties.

Le client certifie par la présente avoir la capacité juridique nécessaire tant au niveau des personnes physiques que morales.

Toute modification de réservation de la part du client sera communiquée à « LCDS » par écrit au moins 30 jours avant la date de la prestation, sauf accord entre les deux parties et/ou sous réserve de faisabilité de la part de « LCDS ».

### III - PRIX - CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Les prix sont stipulés et acquittés en euro, toutes taxes comprises (TTC), et sont applicables suivant les tarifs en vigueur dans notre catalogue au jour de la réservation.

La réservation de la prestation sera confirmée dès lors que le compte bancaire de « LCDS » aura été crédité par paiement par chèque, par virement ou par paiement en ligne, vingt quatre heures au moins avant le début de la prestation.

Le prix de nos prestations comprennent : l'intervention d'une ou de personne(s) spécialisée(s), l'accès à l'ensemble des prestations, les supports pédagogiques si nécessaire, la présence de coordinateurs(trices) et pour certains stages et formations l'hébergement, la pension et les droits d'entrée sur les sites. Ne sont pas inclus dans le tarif, le transport pour se rendre sur le lieu du séjour, les assurances complémentaires, les frais personnels.

### IV MODALITES D'INSCRIPTION

Il est possible d'effectuer une réservation soit :

- Depuis le site internet de « LCDS », en téléchargeant le bulletin d'inscription et en le faisant parvenir vingt jours avant le début de la prestation.
- De poser une option par téléphone avant le début de la prestation, qui devra alors être confirmée par la réception d'un bulletin d'inscription vingt jours avant le début de la prestation. Passé ce délai, l'option est automatiquement annulée.
- De s'inscrire par bon de commande sur papier libre reçu vingt jours avant le début de la prestation.

### V – MODALITES DE REGLEMENT

Les modalités de règlement sont les suivantes :

- Toute réservation sera accompagnée d'un acompte de 30 %
- Un acompte complémentaire de 30 % sera versé vingt jours avant le début de la prestation
- Un acompte de 40 % sera crédité dix jours avant le début de la prestation.

Tout manquement à ces modalités de règlement annulera la réservation, sauf accord entre les parties.

### VI – LE CONTRAT

Un contrat écrit est conclu entre « LCDS » et le(s) client(s), établi en double exemplaires dont l'un est remis au client, et signé par les deux parties.

Ce contrat respecte les clauses commerciales et juridiques en vigueur dans notre pays au jour de sa réalisation, et notamment il informera le client ou consommateur des conditions de notre offre en y intégrant les points énumérés aux articles L111-1, L111-2, L111-3, L121-18, L121-19 du code de la consommation.

### VII – ANNULATION DE LA COMMANDE – DROIT DE RETRACTATION DE LA PART DU CLIENT

Conformément à la loi Hamon du 17 mars 2014, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours francs pour exercer son droit de rétractation qui court à compter de la réception de la marchandise ou de l'acceptation de l'offre de prestation de service conformément à l'article L121-20 du code de la consommation. Conformément à l'article L121-20-1 du code de la consommation « LCDS » disposera de 30 jours, à compter du jour où le droit de rétractation a été exercé pour effectuer le remboursement des sommes versées sauf en cas de force majeure.

Toute autre cause d'annulation ne donne droit à aucun remboursement d'acompte, sauf cas de force majeure dûment justifié et recevant l'accord du prestataire « LCDS ».

### VIII – ANNULATION DE LA COMMANDE PAR LE PRESTATAIRE « LCDS »

« LCDS » se réserve le droit d'annuler une prestation si le nombre de participant s'avère insuffisant ou d'en modifier le contenu ou les caractéristiques si des raisons climatiques ou matérielles ou de sécurité l'y oblige. Dans ce cas, le prestataire prévient le client par tous moyens à sa disposition au plus tôt, et s'efforcera de proposer une solution de remplacement au client qui pourra refuser. « LCDS » remboursera intégralement les sommes versées au client.

### IX – DROIT À L'IMAGE DES PARTICIPANTS

Conformément à l'article 8 de la convention Européenne des Droits de l'Homme, à l'article 14.1 de la loi du 8 juin 2004 sur la liberté d'expression dans les médias, tels que modifiés, qui dispose que chacun a droit au respect de sa vie privée, à la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la vie privée, qui interdit toute atteinte volontaire à l'intimité de la vie privée d'autrui, « en fixant ou en faisant fixer, par un appareil quelconque, les images d'une personne se trouvant dans un lieu non accessible au public, sans le consentement de celle-ci.

Toute personne a le droit de s'opposer à la prise mais aussi à la publication de son image. Tout client ou consommateur de « LCDS » reconnaît donner son consentement spécifique pour la réservation faite avant la prise de la publication de photographies le concernant d'autant plus qu'elle est impliquée dans un événement d'actualité dont elle est l'acteur essentiel.

### X - RESERVES

La responsabilité de « LCDS » ne pourra être engagée pour tout événement de force majeure, laquelle est définie au sens de l'article 1148 du Code civil en étant le résultat d'une circonstance exceptionnelle étrangère à la personne de celui qui l'éprouve, qui a eu pour résultat de l'empêcher d'exécuter des prestations qu'il devait à son créancier.

D'autre part, le prestataire ne serait être tenu responsable dans le cas de vol, oubli, perte d'objet ou de vêtement détenus par le participant pendant la prestation.

Par ailleurs, « LCDS » agit en qualité de mandataire auprès des lieux d'accueils et nous ne peut être tenu pour responsable des retards, et/ou de frais supplémentaires imposés par les intervenants, indépendants de sa volonté. « LCDS » se réserve le droit, si les circonstances l'exigent et dans l'intérêt des participants, de modifier les itinéraires ou l'exécution des programmes.

Si une autorité administrative émettait des réserves, ou encore, si un événement quelconque survenait, qui affecte la sécurité potentielle d'un groupe, « LCDS » pourrait décider l'annulation immédiate de la prestation et pourrait, soit rembourser les sommes reçues, soit proposer une autre prestation en substitution sans aucune autre forme de compensation. « LCDS » se réserve le droit de refuser une inscription si le participant ne remplit pas les conditions exigées par la prestation.

Le participant doit être en possession de tous documents douaniers nécessaires lui permettant de traverser légalement et sans encombre les différents pays nécessaires à la réalisation de la prestation commandée. Implique l'acceptation entière de nos conditions du

prestataire. « LCDS ne pourra être tenu pour responsable si le participant ne pouvait franchir une frontière.

### XI - RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai d'un mois après la fin de la prestation.

### XII - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Le client accepte expressément qu'en transmettant à partir de « <http://laclairieredessources.org> » une inscription, une réservation de prestation ou de manière générale tout message électronique, LCDS puisse les traiter de manière automatisée et les conserver pour leur traitement et pendant toute la durée nécessaire au dit traitement.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression et de rectification des données le concernant. Le client, pour pouvoir exercer son droit d'accès et de rectification et ainsi accéder à toute information nominative le concernant figurant dans les fichiers du prestataire, les rectifier ou les faire supprimer, devra contacter La Clairière des Sources, Mairie, Place de la Mairie – 60580 COYE-LA-FORET, qui procédera aux modifications requises dans les meilleurs délais.

Le client reconnaît et accepte que toute information, même erronée, puisse déjà circuler sur les réseaux, et que « LCDS » ne saurait être tenue responsable d'une telle situation.

Droit de propriété intellectuelle

La conception générale, ainsi que les textes, images animées ou non, son savoir faire ou tout autre élément composant le site, sont les propriétés exclusives de « LCDS » et/ou de ses partenaires.

L'ensemble de ce site relève de la législation française sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

La reproduction de tout ou partie de ce site (autre que techniquement nécessaire à sa consultation), sur un support électronique quel qu'il soit, est expressément interdite en contravention avec ses prescriptions vaut contrefaçon au sens de l'article 335-2 du Code de la propriété intellectuelle. Tous liens hypertextes mis en place vers le présent site web [www.laclairieredessources.org](http://www.laclairieredessources.org) depuis d'autres ressources, présentes sur le réseau Internet, doit impérativement faire l'objet d'une autorisation écrite et expresse de « LCDS ». LCDS décline toute responsabilité relative au contenu des sites internet vers lesquels des liens hypertextes pourraient renvoyer depuis le site [www.laclairieredessources.org](http://www.laclairieredessources.org).

### XII – ASSURANCES

« LCDS » est assurée auprès de la compagnie SMACL ASSURANCES, sise à Niort (79) sous le numéro de sociétaire 143404 Z. « LCDS » est couverte par son assurance pour tous dommages confondus et dommages matériels, locaux occasionnels d'activité et défense/recours.

Le client est tenu de s'assurer contre les risques (vol, perte ou dégradation de ses biens personnels), ainsi que des dégradations qu'il pourrait occasionner au matériel confié, ou les dégâts qu'il pourrait provoquer du fait de sa négligence.

Le participant devra fournir une copie de son attestation d'assurance en vigueur.

### XIII – DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige, les tribunaux du siège social de l'association « LCDS » sont seuls compétents.

Je reconnais avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Acceptation précédée de la mention « Lu et approuvé »	
Date	Signature